



**PARC EOLIEN  
DES ARBUS**



# Comité de pilotage élargi Projet éolien des Arbus

Région Bourgogne Franche-Comté - Département du Jura - Commune de Mont-sous-Vaudrey

**10 juin 2024**

# PRESENTATION DU PROJET EOLIEN DE MONT-SOUS-VAUDREY



## DEPUIS LA D905 AU SUD DE MONT-SOUS-VAUDREY

Eolienne la plus proche à 2,1 km, la plus loin à 3,6 km



## GABARIT DES EOLIENNES ENVISAGÉES

- **Hauteur de la tour** : jusqu'à 157.5 mètres
- **Hauteur totale**: jusqu'à 230 mètres
- **Rayon des pales** : jusqu'à 75 mètres
- **Durée de vie** : + de 20 ans
- **Puissance d'une machine** : max 4,5 MW

## ZOOM SUR LES RETOMBÉES TERRITORIALES

- + **Retombées fiscales** : IFER, TFPB, autres taxes...
  - **Commune de MsV**: + de 100 000 € par an
  - **CC du Val d'Amour** : + de 200 000 € par an
  - **Département du Jura** : + de 100 000 € par an
- + **Création d'environ 45 emplois ETP**
- + **Financement participatif, ouverture du capital à la Commune ...**

# Présentation du projet éolien des Arbus

## Informations clé

Localisation Forêt communale de Mont-Sous-Vaudrey

Eolienne envisagée  
 Modèle : type Vestas V150  
 Rotor : 150 mètres  
 Hauteur en bout de pale : 230 mètres  
 Hauteur du mât : 157 mètres  
 Puissance max : 4.5 MW

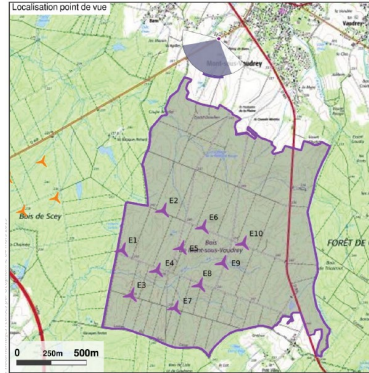
Puissance du parc 42 MW (10\* Vestas V150 4.2 MW)

Production P50 95,7 GWh/an (2 fois la conso du Val d'Amour, 38000 foyers)

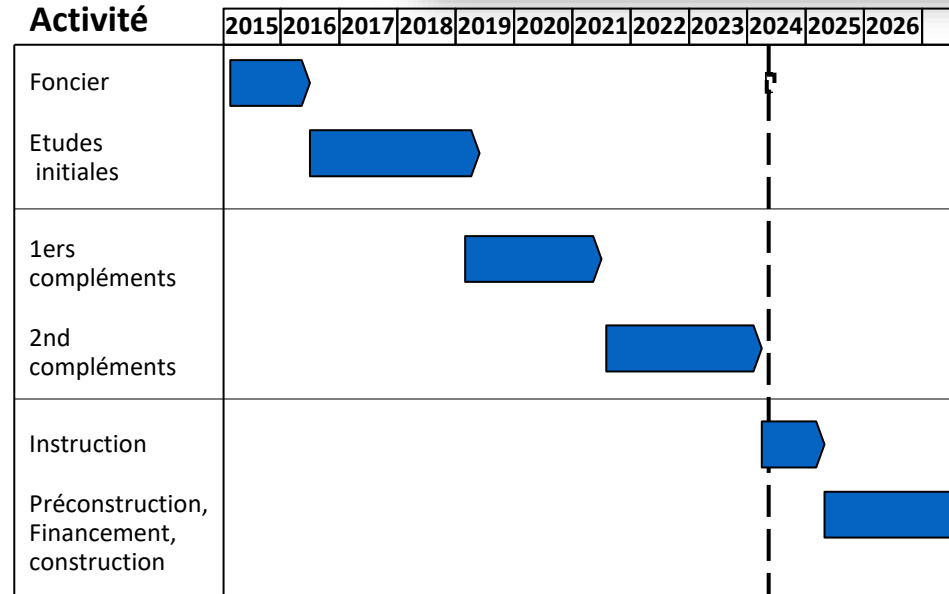
Foncier  
 Propriétaire : commune pour les plateformes, le survol, les chemins et routes d'accès  
 Validité des promesses de bail : 13.10.2024  
 Loyer : 2700€ par MW et par an initialement, revalorisé à 4000€ par MW et par an en 2024

Budget CAPEX - 55 M€

Etape du projet  
 - Avril 2024 : dépôt des compléments  
 - Courant 2024 : concertation et cloture du partenariat entre Commune et développeur.  
 - Fin 2024 : Enquête Publique potentielle

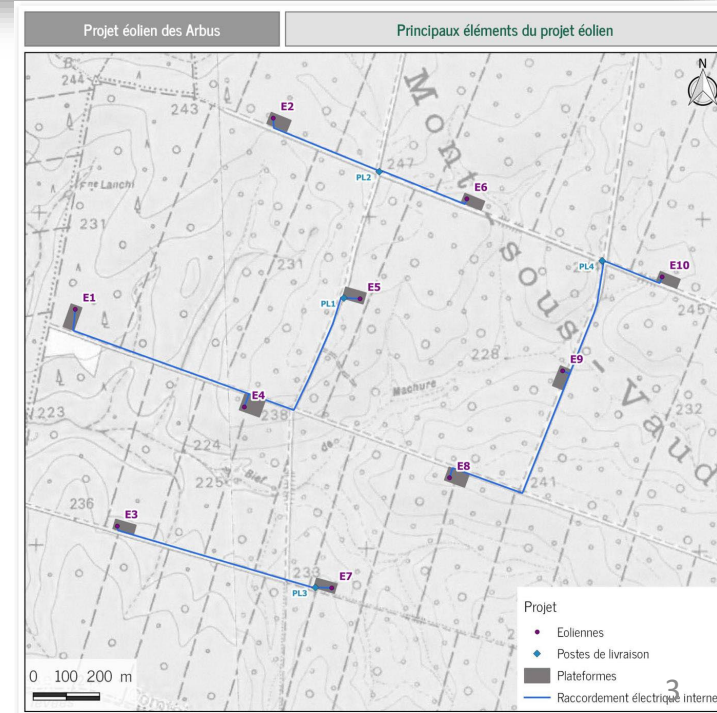


## Activité



10/06/2024 ▲

CONFIDENTIEL



# EOLFI, Développeur et producteur d'énergies renouvelables

2004

Création d'EOLFI, société Française.

**EOLFI** se place comme un acteur français innovant des Energies Renouvelables dédié à la construction et l'exploitation de parcs éolien et solaire en France

2007

EOLFI, devient la filiale de **VEOLIA ENVIRONNEMENT** dédiée au développement de projets d'Energies Renouvelables.

2008

EOLFI devient **un acteur important du marché de l'éolien** avec un déploiement à l'international (Pologne, Grèce, Etats-Unis).

2013

EOLFI redevient indépendant et réoriente son développement sur le marché français des Energies Renouvelables en y ajoutant l'éolien en mer flottant.

2016

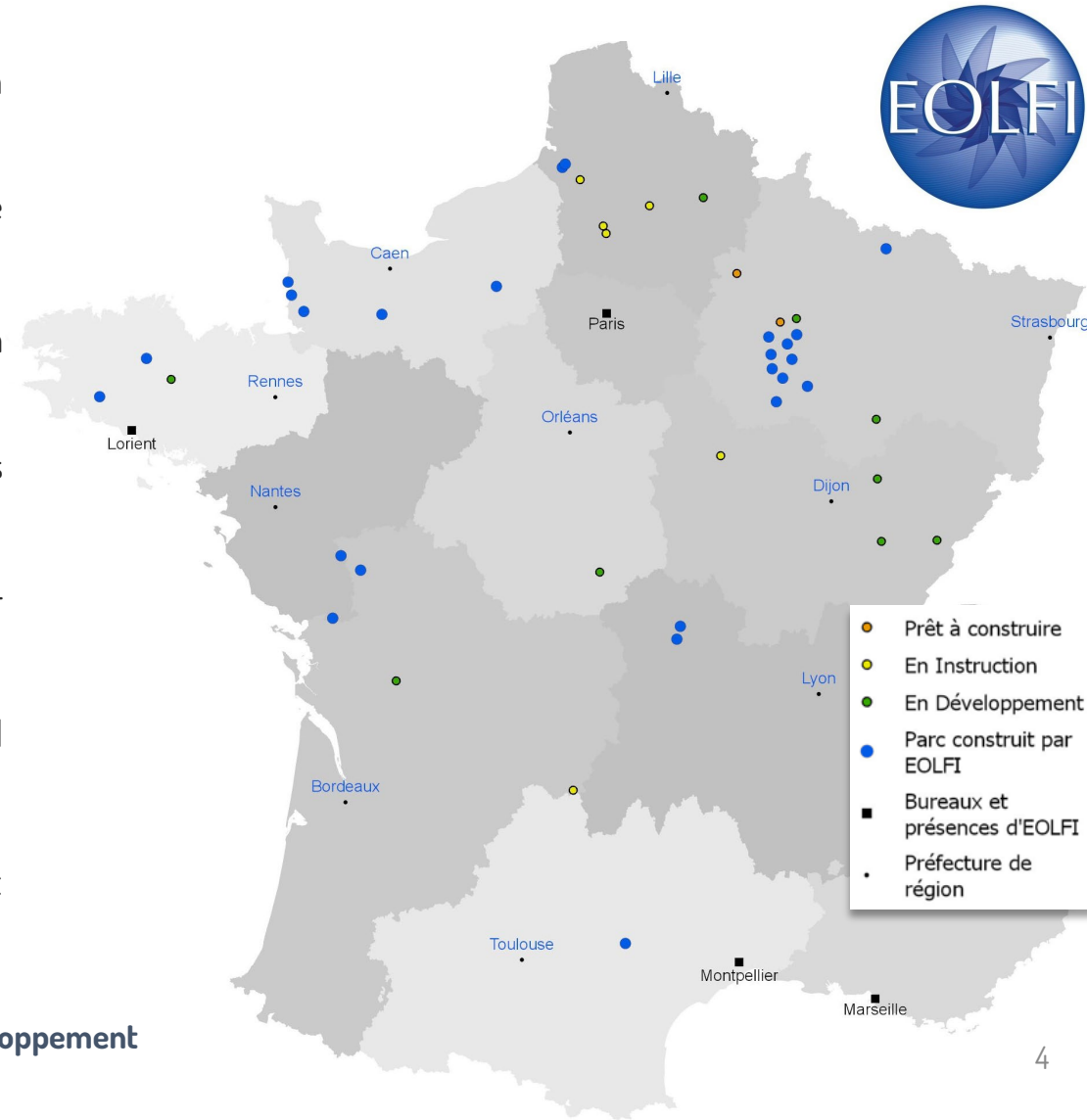
EOLFI **remporte l'Appel à projet** lancé par l'Etat français pour développer le premier **parc éolien offshore flottant au sud de l'île de Groix**.

2019

EOLFI intègre le **Groupe Shell** pour accompagner le développement de sa division Shell Renewables & Energies Solutions (Shell Nouvelles Energies).

2024

EOLFI redevient **un acteur 100% français** et réoriente son développement uniquement sur le marché des Energies Renouvelables Terrestres.



# LANGA<sup>INT.</sup> : nouvel actionnaire principal d'EOLFI

- EOLFI ne dépend plus du groupe pétro-gazier Shell depuis décembre 2023.
- Langa International est un acteur 100% français de la transition énergétique, qui:
  - ✓ Développe...
  - ✓ Construit...
  - ✓ Exploite...

## des installations d'Énergies Renouvelables depuis 2008

- **EOLFI redevient française, familiale et agile**
- Langa a une grande expérience dans les projets participatifs, le financement de projets, l'investissement participatif, les levées de fonds...



**EOLFI**  
12 071 abonnés  
4 mois • Modifié • 

NEWS   

**LANGA INTERNATIONAL** associé avec l'équipe de management onshore historique d'EOLFI acquiert la société EOLFI SAS auprès de Shell. Depuis la création en 2004, nous sommes une société pionnière dans le domaine des énergies renouvelables.

Nous redevenons ainsi un acteur 100% français pour accompagner nos partenaires sur les territoires dans le développement, la construction et l'exploitation de projets éoliens terrestres, solaires photovoltaïques au sol. 🌱

Notre dirigeant **Germain PEYER**, entouré de plus de 20 salariés, va pouvoir focaliser intégralement EOLFI sur l'activité terrestre solaire et éolien dans une approche de développeur et producteur indépendant d'électricité en France, ce qui est une première dans l'histoire d'EOLFI : EOLFI 5.0

Merci aux partenaires de ce projet et bravo à toutes les équipes pour ce nouveau challenge, de belles aventures se préparent pour 2024 ! 🚀

[#LANGAINTERNATIONAL](#) [#EOLFI](#) [#EnergiesRenouvelables](#) [#TransitionÉnergétique](#) [#Innovation](#)

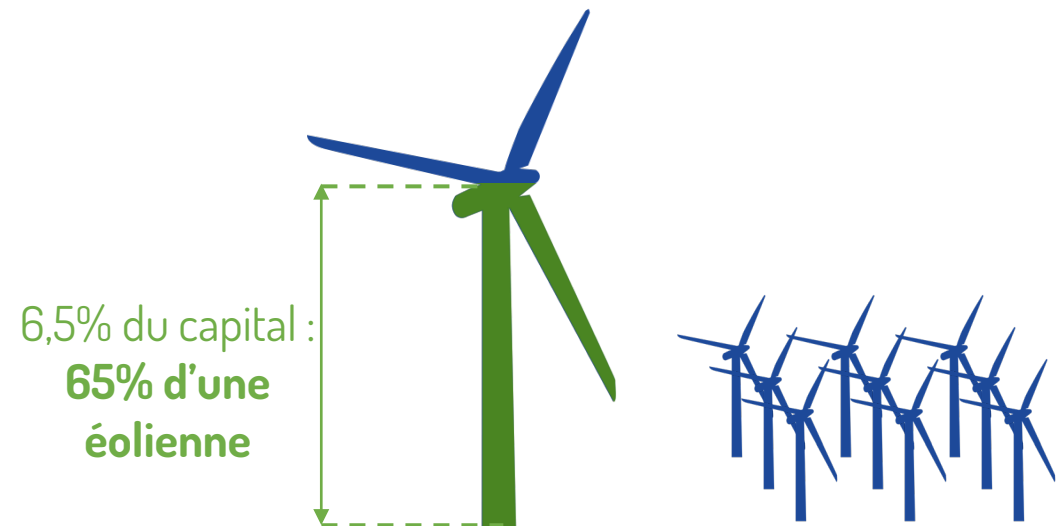
# Renforcement du partenariat avec la Commune

**Objectif :** Valoriser l'engagement de la Commune de Mont-Sous-Vaudrey dans le projet depuis 2015 (engagement politique fort via délibération, pression des opposants sur la promesse de bail, efforts de concertation) et renforcer cet engagement.

**Résultats :** Depuis novembre 2023, le partenariat avec la Commune s'est renforcé :

- Entrée au capital de la société de projet PARC EOLIEN JURA 1 à hauteur de **6,5%** qui permet un meilleur partage de la valeur du projet avec la commune d'implantation ;
- Actualisation du montant des loyers au regard notamment de l'inflation observée depuis 2015, et du temps de développement du projet ;
- Contrat de développement rémunérant la Commune pour les missions qu'elle mène pour son projet (communication, présentation auprès des collectivités (Communes voisines, Communautés de Communes, département du Jura...))

Les retombées communales du projet ont ainsi pu être augmentées de 76% par rapport à l'offre de base.



# Exemples de projet à réaliser grâce aux retombées du parc éolien

Les retombées du projet éolien des Arbus pour la commune sont estimées à :

- ❑ 93 000 €/an pour le foncier ;
- ❑ 600 000 € estimés pour les 6,5% de parts à l'étape de la décision d'investissement, soit 20 000€/an sur 30 ans;
- ❑ 88 000 €/an de retombées fiscales

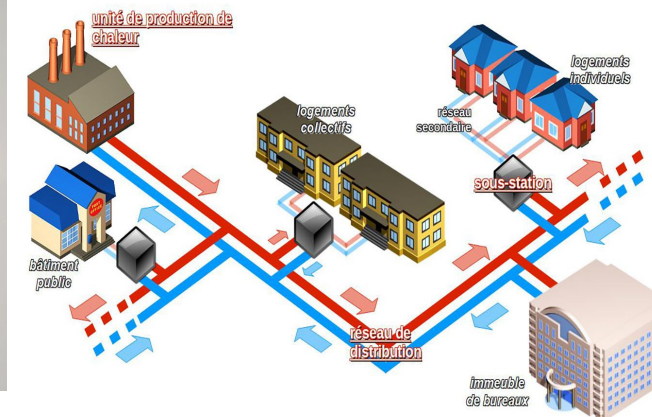
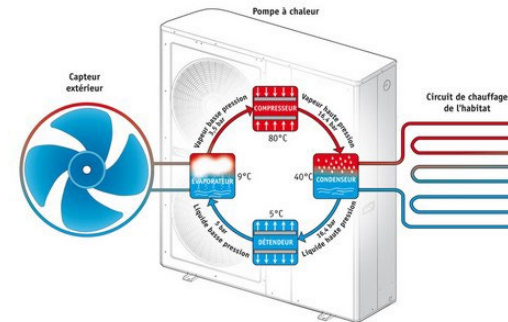
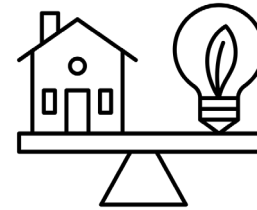
➤ Soit un revenu global minimum de **200 000 €/an pendant 30 ans** permettant la réalisation de projets concrets de transition et de performance énergétique :

- ❑ Eclairage LED du stade Honneur : **130 000 €**
- ❑ Réseau de chaleur (école, boulangerie, médiathèque...) : **580 000 €**
- ❑ Lot chauffage ventilation PAC de la Poste + logement T2 : **28 200 €**

✓ **En moins de 4 ans, ces 3 investissements seraient remboursés**

➤ **Des projets plus ambitieux encore pourraient être lancés avec ces retombées financières permettant des investissements conséquents :**

- ? Chèques énergies pour les riverains
- ? Subvention de la rénovation énergétique des logements
- ? Diagnostic énergétique de la Commune
- ? Adaptation de la Commune au changement climatique (forêt, eau)



# Retombées nationales & locales

- En 2023, l'éolien c'est 7,5 emplois créés en France par jour (>80% CDI)
- Chaque MW installé équivaut à la création d'un poste :  
**Le projet éolien des Arbus créera sur le long terme 45 emplois français non délocalisables**
- Des dizaines d'employés pendant la construction (12 mois)
- 3 à 4 techniciens locaux pendant l'exploitation (20 à 30 ans)
- Des retombées fiscales à toutes les échelles :

## Bourgogne-Franche-Comté

### Chiffres clés

**1 007** emplois (+12% par rapport à 2021)

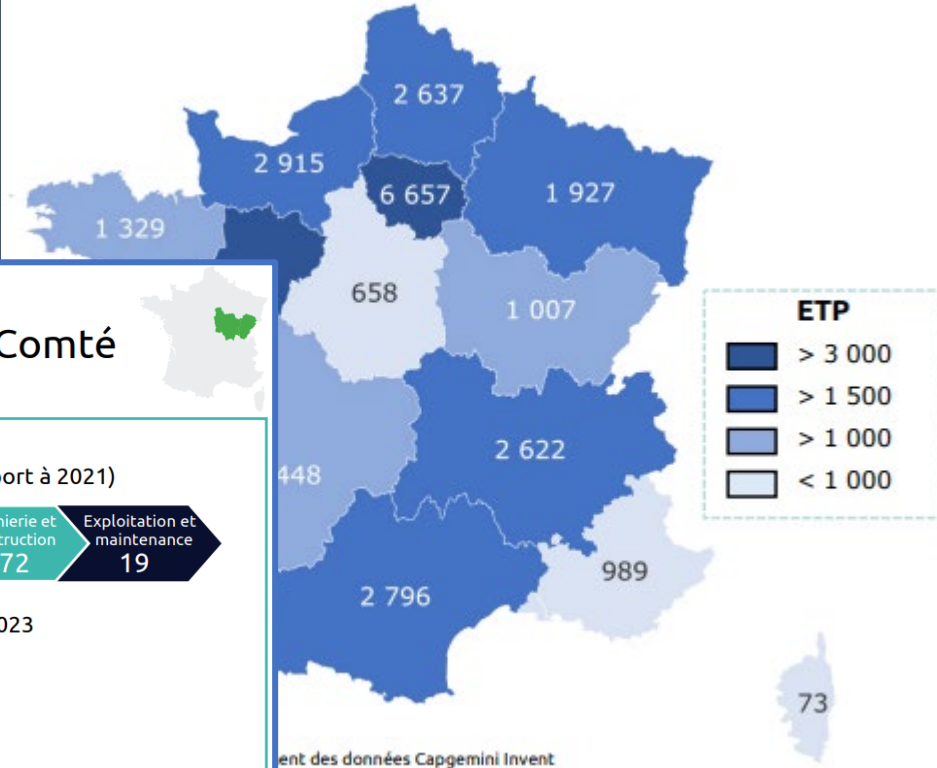


**1 002 MW** installés au 30 juin 2023

**7,8 M€** de retombées fiscales\*

**160** sociétés

Côte-d'Or	349 MW	Territoire de Belfort	0 MW
Doubs	168 MW	Yonne	385 MW
Haute-Saône	18 MW		
Jura	18 MW		
Nièvre	52 MW		
Saône-et-Loire	12 MW		



Taxes - Montant par SPV		en €/SPV	Commune		EPCI		Département		Région	
CET	CVAE	100 061 €	0%	0 €	26.5%	26 516 €	23.5%	23 514 €	50%	50 030 €
	CFE (2018)	21 459 €	0%	0 €	100%	21 459 €	0%	0 €	0%	0 €
TFPB (2018)		19 968 €	74%	14 848 €	13%	2 560 €	13%	2 560 €	0%	0 €
IFER (2023)		367 200 €	20%	73 440 €	50%	183 600 €	30%	110 160 €	0%	0 €
<b>TOTAL</b>		<b>508 688 €</b>		<b>88 288 €</b>		<b>234 135 €</b>		<b>136 234 €</b>		<b>50 030 €</b>

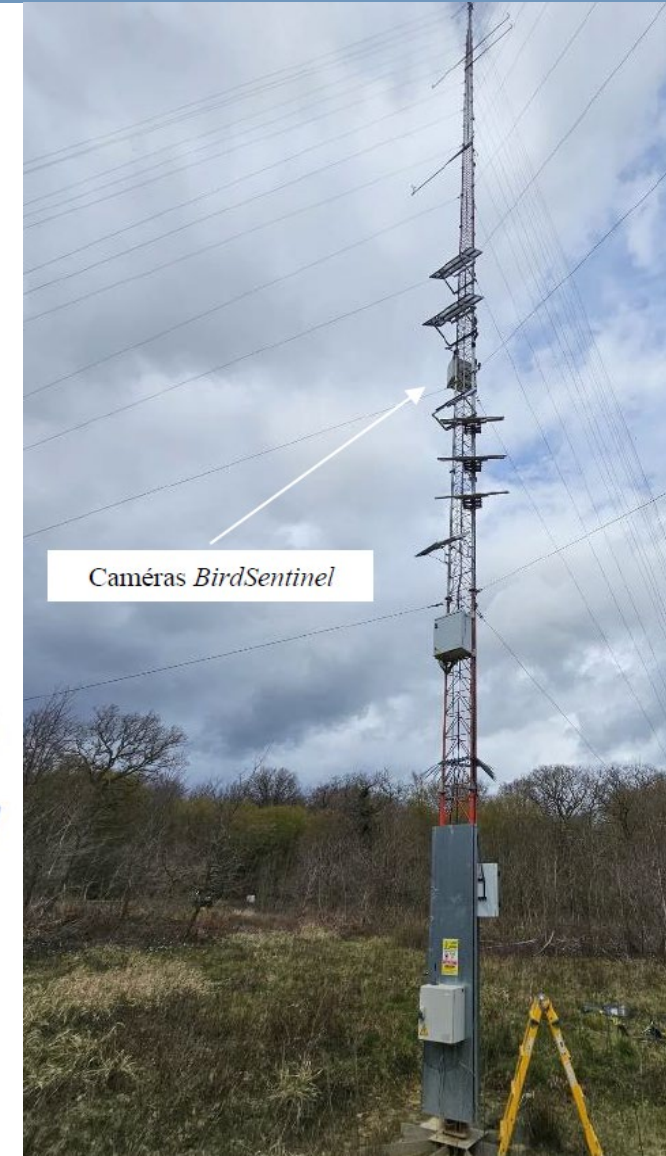
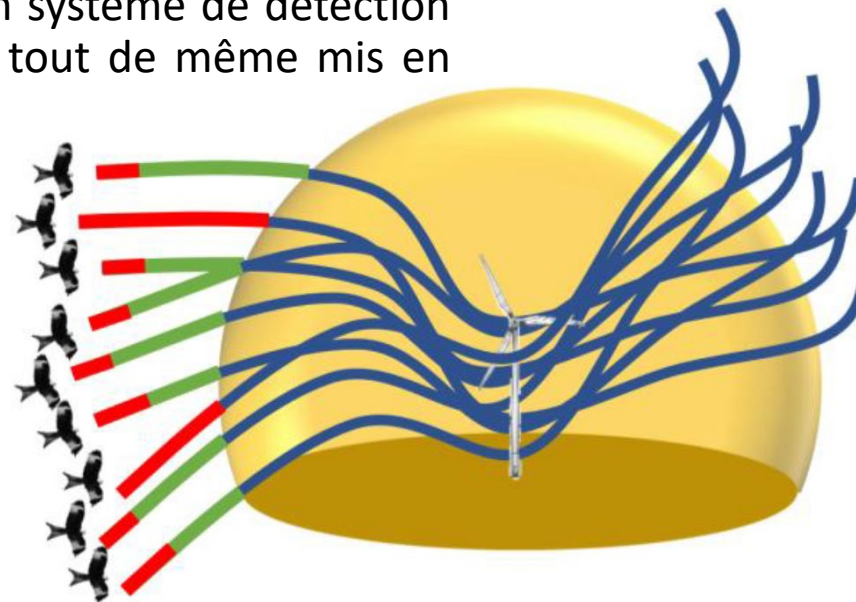
(estimations dépendantes des taux d'impositions et des régimes fiscaux des collectivités et susceptibles d'évoluer)



# Principaux compléments apportés et mesures mises en place

## Milan royal :

- Inventaires complémentaires (2022) et suivi en continu (caméra 360° sur mât de mesure 2023)
- Confirmation des résultats des inventaires précédents : zone fréquentée en période de migration mais la ZIP n'est pas un couloir principal. Le milan royal niche à proximité de la zone mais n'utilise pas la forêt comme secteur de chasse et la survole très peu.
- Au regard de la sensibilité de l'espèce, un système de détection et de ralentissement des éoliennes sera tout de même mis en place



# Principaux compléments apportés et mesures mises en place

## Chauves-souris :

- Inventaires complémentaires en altitude sur le mât (2022)
- Ré-ajustement du bridage (plus conservateur)
- Recherches de gîtes arboricoles autour des éoliennes (2022) : aucun gîte occupé, mais potentialité avérée pour certains arbres qui seront coupés.
- Les arbres concernés seront coupés « branche par branche » afin de s'assurer de ne pas tuer les potentiels individus gitant
- Mesure de compensation dicrane sera aussi mesure d'accompagnement pour les chiros (cf diapo 7)

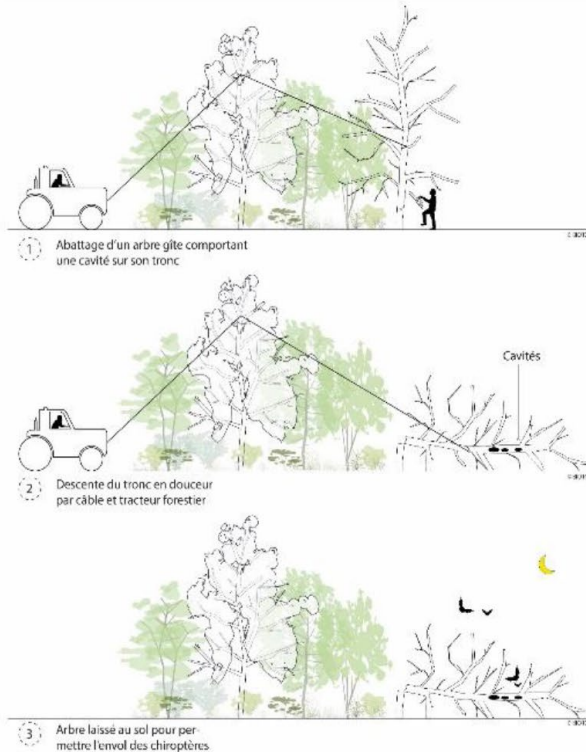
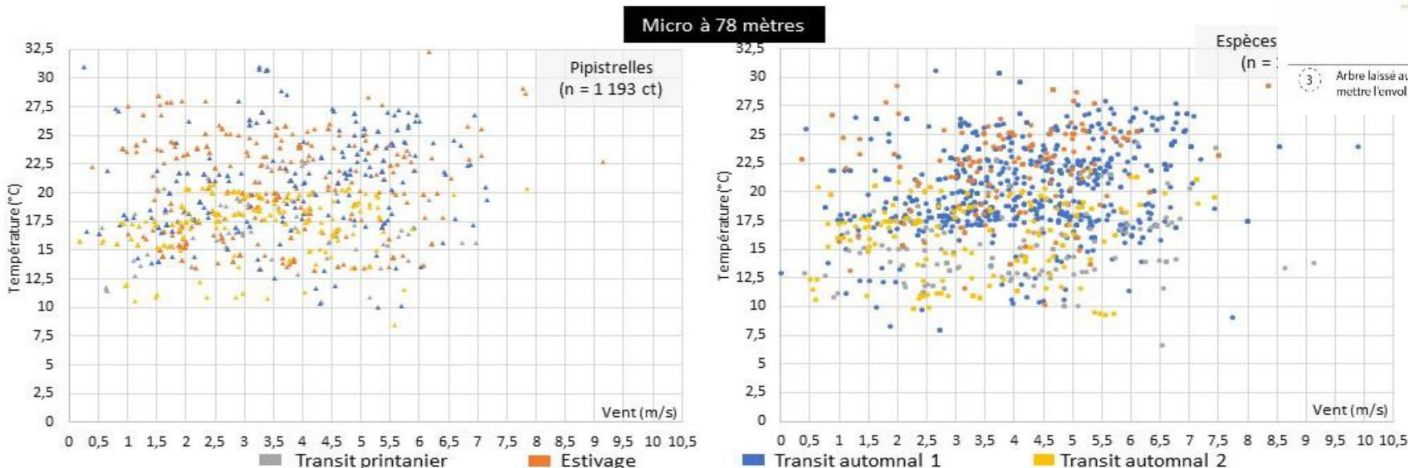


Schéma présentant les précautions à prendre en cas d'abattage par démontage mécanique (© BIOTOPE)



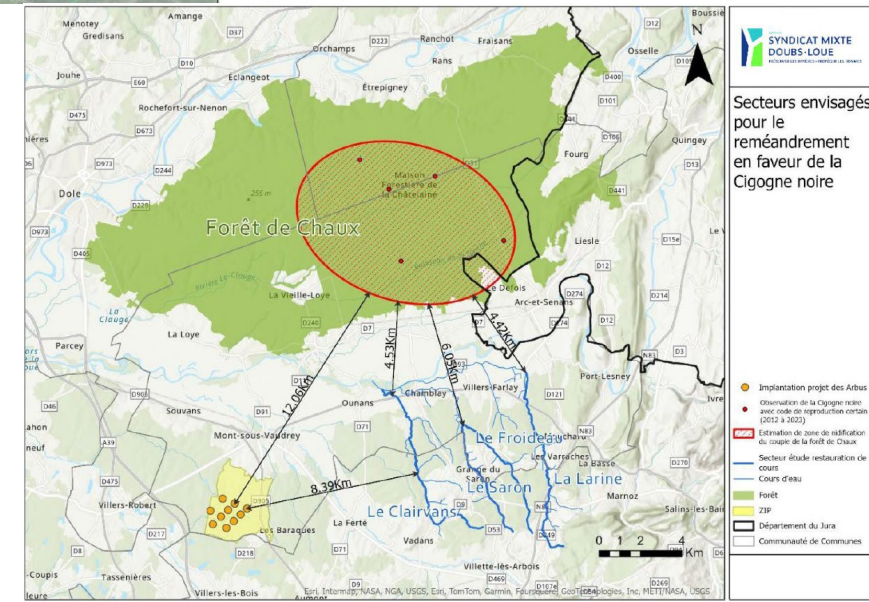
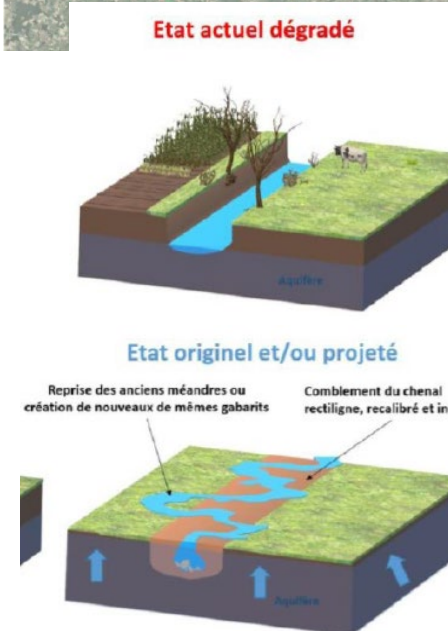
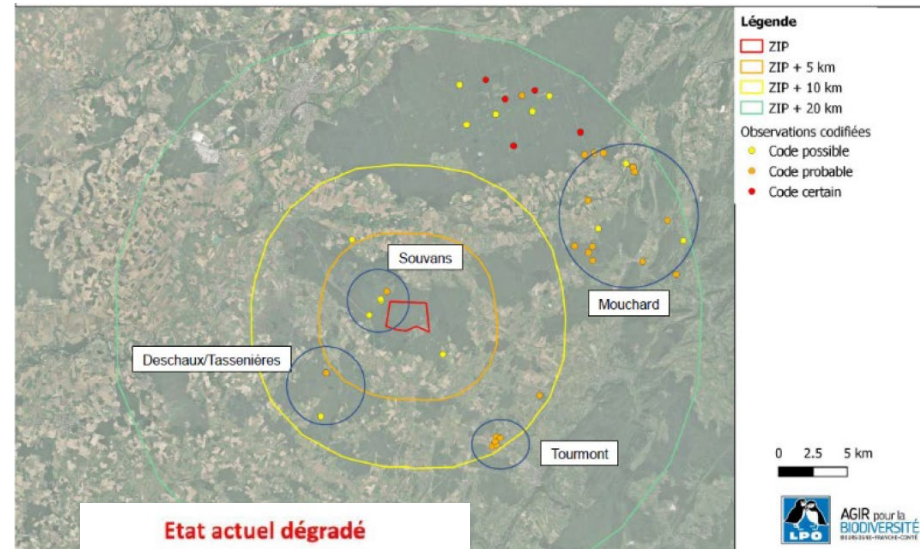
# Principaux compléments apportés et mesures mises en place

## Cigogne noire :

- Observations 2022 : nourrissage dans le Bief de Mâchure (**3 individus**)
- Très peu d'individus observés par la suite avec système de détection 360° et avec inventaires sur 20 points d'observations (**2 individus max en juin**)
- Aucune observation avec code de reproduction certain de 2013 à 2023 selon la LPO à moins de 10 km du projet.
- L'étude des cours d'eau a montré qu'ils ont peu d'intérêt pour la Cigogne Noire (étude hydroécologique) : **pas de poissons, tendance à l'assec**

## Conclusion :

- **Les ruisseaux de la ZIP sont très occasionnellement fréquentés par l'espèce. Elle risque de s'en écarter lorsque le parc sera construit**
- **Il est très peu probable que l'espèce niche à moins de 5 km du projet. Le seul nid connu est à + de 10 km (Chaux). Potentiellement un couple sur les secteurs Deschaux/Tassenières, Tourmont ou Mouchard mais rien de vérifié.**
- Il y a beaucoup d'autres solutions de nourrissages dans les environs (report), que l'on peut améliorer.
- **Mesure d'accompagnement envisagée : restauration de 2,3 km de cours d'eau situé entre le projet et le nid connu de Chaux, afin d'offrir un secteur de nourrissage plus proche.**
- **Une lettre d'intention a été signée avec le SMDL**



# Principaux compléments apportés et mesures mises en place

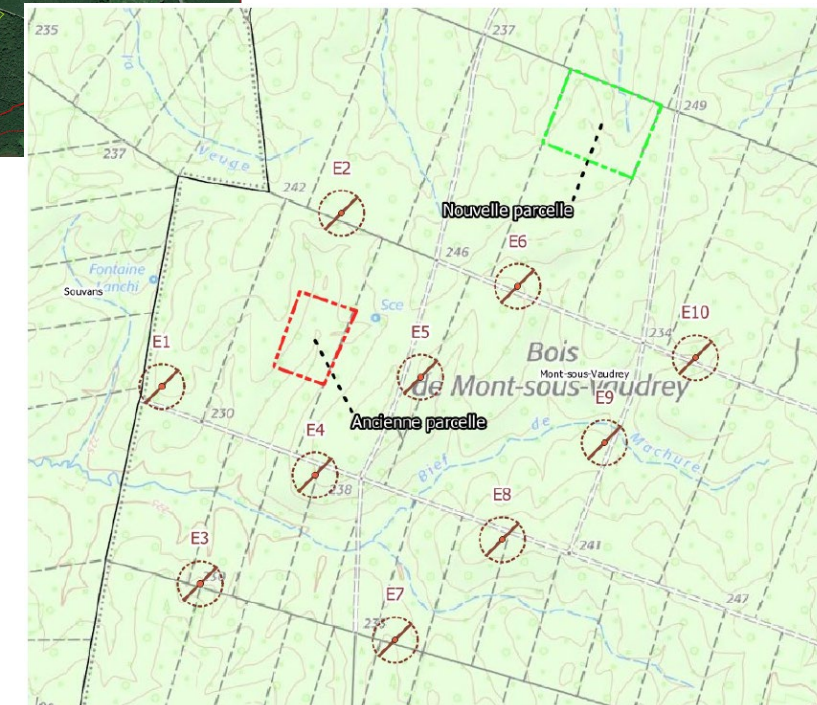
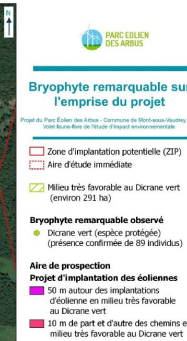
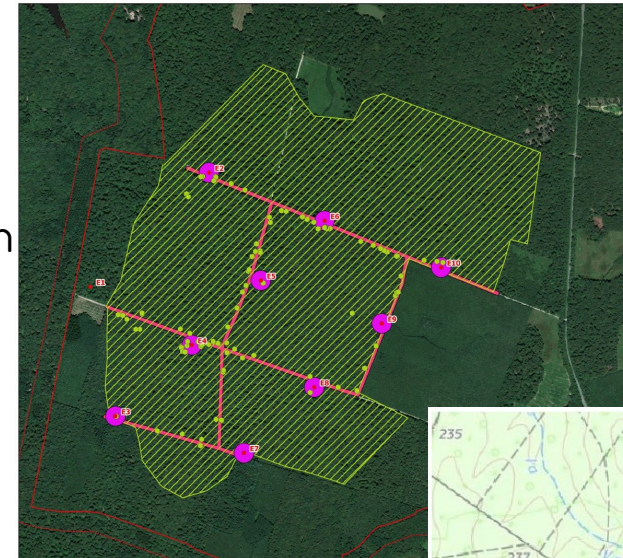
## Dicrane vert :

- Mousse protégée découverte en 2018 dans la forêt
- Toute la zone de projet est considérée favorable à son développement
- Mesure de compensation mise en place :

**ilot de sénescence =**

**on ne touche plus à la parcelle pendant au moins 20 ans**

- Parcelle initialement choisie trop « enclavée » entre les éoliennes
- Or mesure favorable à d'autres espèces : il ne faut pas les attirer près des éoliennes
- **Solution : déplacer l'ilot en accord avec l'ONF (et l'agrandir par la même occasion)**



# Instruction et actions de concertation

- L'instruction a débuté **mi-avril (dépôt du dossier complété)**
- L'Enquête Publique peut intervenir **entre octobre 2024 et avril 2025**
- Exposition et permanence publique :
  - Invitations **mi-juin**
  - Exposition en mairie du **1<sup>er</sup> au 6 juillet**
  - Présence d'EOLFI et des Elus pour répondre aux questions les **5 et 6 juillet**
- Site internet : [www.parc-eolien-des-arbus.fr](http://www.parc-eolien-des-arbus.fr)
- Evènements divers, rencontres d'élus, sensibilisation (collège, école...)



**PARC EOLIEN  
DES ARBUS**



**EXPOSITION PUBLIQUE OUVERTE A TOUS  
PRESENTATION DU PROJET EOLIEN DES ARBUS**

Lieu : Mairie de MONT-SOUS-VAUDREY  
Salle du Conseil , 3 rue Jean Baviilley

Horaires : Du lundi 1er au vendredi 5 juillet de 8h à 19h30,  
Samedi 6 juillet de 9h à 12h

L'équipe projet EOLFI sera présente le 5 juillet après-midi et 6 juillet matin pour présenter le projet et répondre aux questions

**TERRITOIRE  
DE PROJET**

MONT-SOUS-VAUDREY

**10**

ÉOLIENNES

45 MW

**38 000**

FOYERS

ALIMENTÉS EN  
ÉLECTRICITÉ

Plus d'infos ?  
[parc-eolien-des-arbus.fr](http://parc-eolien-des-arbus.fr)







# PARC EOLIEN DES ARBUS



## Contacts :

Basile Daurios  
Chef de Projet

Tel : 07 63 88 14 23  
Mail : [basile.daurios@eolfi.com](mailto:basile.daurios@eolfi.com)

11 avenue Delcassé  
75008 PARIS

Paulette Giancatarino  
Maire de Mont-Sous-Vaudrey

Tel : 03 84 71 71 92  
Mail : [paulettegiancatarino@mont-sous-vaudrey.fr](mailto:paulettegiancatarino@mont-sous-vaudrey.fr)

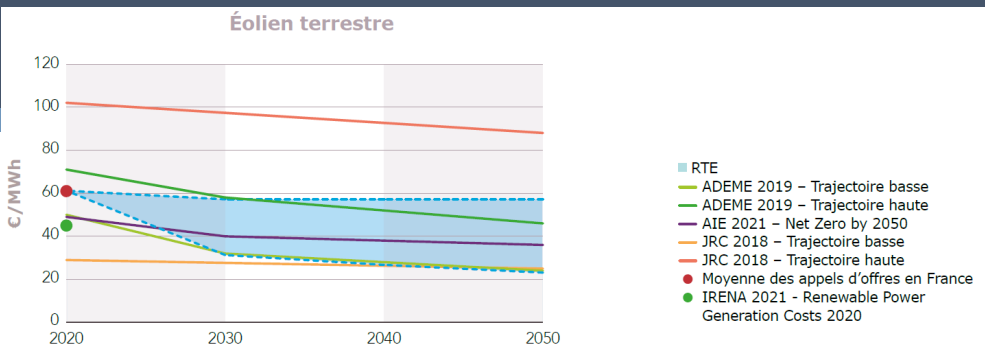
3 rue Jean Baviiley  
39380 MONT-SOUS-VAUDREY

# ANNEXES

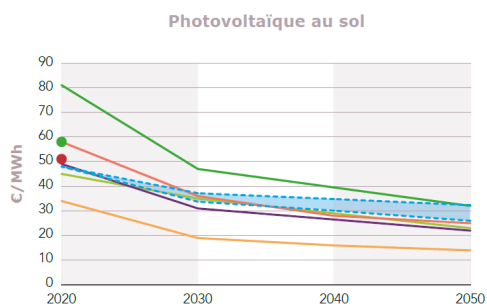


# Estimations de coûts de production de l'électricité par filière

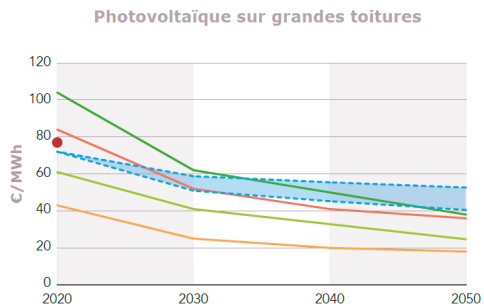
Source : RTE, Scénarios énergétiques 2050



Les coûts considérés sont hors fiscalité et avec coûts de raccordement dans les études AIE, ADEME. La moyenne des appels d'offres est calculée sur les appels d'offres 2018-2020.

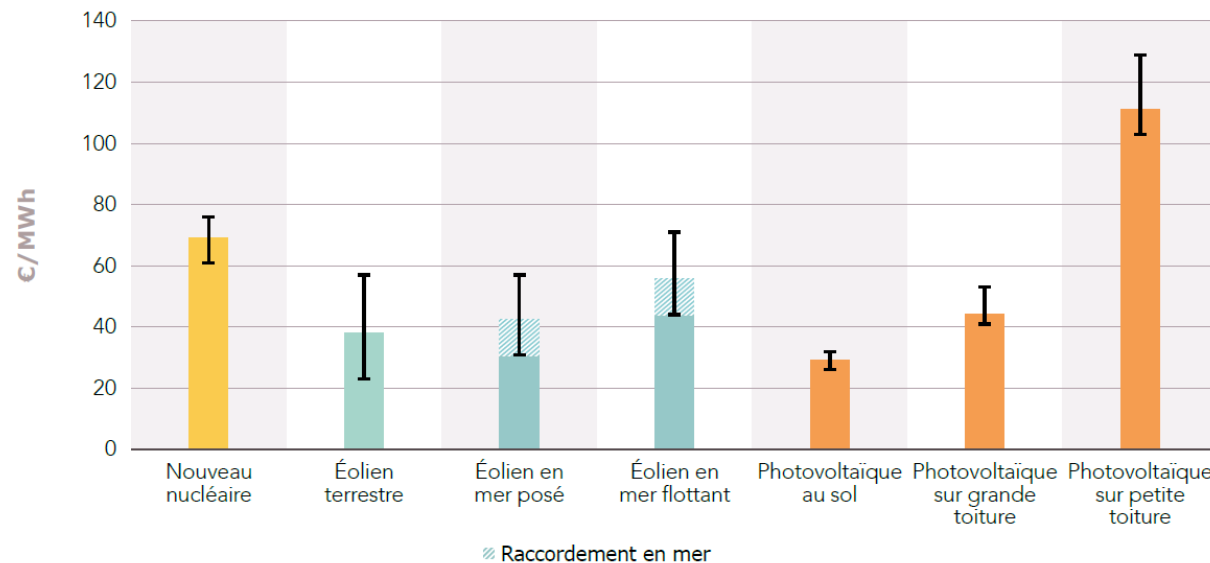


Les coûts considérés sont hors fiscalité et avec coûts de raccordement dans les études AIE, ADEME. La moyenne des appels d'offres est calculée sur les appels d'offres 2016-2021.



Les coûts considérés sont hors fiscalité et avec coûts de raccordement dans les études AIE, ADEME. La moyenne des appels d'offres est calculée sur les appels d'offres 2016-2021.

**Figure 11.13** Coût des principales filières de production rapporté à l'énergie produite pour des installations mises en service à l'horizon 2050



Coûts de production (dont coût de raccordement pour l'éolien en mer), variantes sur les hypothèses de coûts d'investissement et d'opération et maintenance, avec taux d'actualisation fixe à 4% pour toutes les technologies

**Figure 11.7** Coût complet de production du nouveau nucléaire selon l'hypothèse de coût d'investissement, de coût moyen pondéré du capital ou de facteur de charge

